

Civilisation romaine

M. Jean GAGÉ, professeur

Le cours du *mercredi* (14 leçons) traitait d'un sujet qui avait été une première fois exploré par le professeur durant les années 1956-1957 : *La chute des Tarquins et la guerre de Porsenna*. On n'a pas entendu répéter ces études antérieures, mais, en tenant compte de plusieurs enquêtes menées dans l'intervalle, présenter de ce double épisode romain de la fin du VI^e siècle av. J.-C., à la fois un état un peu approfondi et un enchaînement capable de se développer en chapitres d'un livre (en préparation).

Sous le jumelage apparent de deux épisodes, le second présenté par la tradition romaine comme dépendant strictement du premier, en ce sens que Porsenna n'aurait d'abord assiégé Rome que pour obtenir la « restauration » des Tarquins, l'on a patiemment recherché les différences, voire les oppositions. Et l'on s'est surtout servi, pour cela, d'une méthode sociologique portant sur les faits qui, en chacun des deux épisodes, sont « personnalisés » arbitrairement ou à l'excès par la tradition : de ce point de vue, l'essentiel était de définir, derrière le personnage très « composé » d'un Valérius Poplicola, l'origine et la structure des groupes de jeunes gens — et jeunes filles — dans lesquels il suscite ou oriente des exploits comme ceux d'un Mucius Scaevola ou d'une Cloelia. Utilisée sous cet aspect, la *Vie de Poplicola*, souvent décriée comme biographie proprement dite, est apparue comme un trésor de thèmes sociologiques : un rôle ancien et réel de patron-entraîneur des jeunesses du *populus*, garant militaire — et religieux — des passages d'âge de la *pubes*, chef enfin de ce qui dut être le *populus* au sens premier, ce rôle est authentique pour le temps de la chute des Tarquins, mais la concentration de tous ses aspects en un seul personnage, un Valérius Poplicola, est en partie arbitraire. Le malentendu essentiel a dû naître, chez les annalistes romains, de la différence de sens établie par le temps, pour le vocabulaire du *populus*, entre les lois de défense presque « démocratiques » dues à des Valerii récents pour un *populus* devenu l'universalité des *cives Romani*, et ce *populus* initial, jeunesse effervescente, déjà essentielle en temps

de guerre, mais séparée encore du corps des vrais « Quirites » et de plusieurs activités intrapomérialles.

On avait esquissé l'histoire — ou plutôt la « préhistoire » — de cette organisation, dans une étude sur *La ligne pomériale et les catégories sociales de la Rome primitive* (publiée dans la *Rev. hist. de droit franç. et étr.* de 1970, n° 1) ; et on l'a prolongée pour le v^e siècle en essayant de restituer les rites les plus anciens de la *lustratio populi*, comme étant à l'origine à la fois de quelques attributions des censeurs et des « triomphateurs » (mémoire publié dans les *Mélanges d'hist. et d'arch.* de l'Ecole française de Rome en 1970). Etudiant le détail des récits sur l'expulsion des Tarquins, l'on a été particulièrement frappé de l'insistance avec laquelle est dérivée littéralement de l'expropriation des Tarquins l'appropriation du *Campus Martius* au *populus* romain (noter le « droit au pillage » qui y aurait été exercé, peut-être à partir justement du rapport de vocabulaire avec le verbe *populor-ari*). Si, sur le plan politique, ce sont les couples des premiers « consuls » républicains (Brutus, le fondateur et le premier titulaire de la charge) qui succèdent au *rex*, sur ce plan des organisations militaires, ce sont les groupes de jeunes gens du *populus* qui prennent, entre le Tibre et le Capitole, la place des « jeunesses tarquiniennes »...

Le fait que les cadres de cette jeunesse aient été, avec les Valerii, surtout des Sabins, alors que la révolution républicaine semble s'être principalement fondée sur une rébellion d'éléments latins, a paru être d'accord avec la tendance de la dernière politique de Tarquin le Superbe : une alliance militaire avec des chefs du Latium, qui devait préparer l'élimination des Sabins le long du Tibre.

L'organisation des premiers pouvoirs « républicains » à Rome a appelé quelques remarques prudentes. Le point de vue du *Droit public* de Mommsen, d'une transmission régulière du même *imperium* du *rex* unique au couple des *consules*, a certainement quelque chose de trop schématique, et les projets en quelque sorte « constitutionnels » prêtés à Brutus, en des discours fabriqués, sont naturellement illusoire. Mais quelle part faire à l'élaboration de pouvoirs pluraux dans le sein même des Etats étrusques, à la place des monarchies (dans le sens où orientaient d'originales recherches, de Leifer à S. Mazzarino), ou au contraire à l'établissement à Rome de « systèmes d'autorité » connus au Latium ? On n'a pas exclu l'hypothèse que le germe de l'institution des *consules* n'ait existé sous les Tarquins, avec des fonctions subordonnées. Mais, surtout, l'on a jugé digne de réflexion la similitude d'images entre le *Sextus* (fils de Tarquin ?) de l'affaire de Gabies, se débarrassant là de « notables » dont Antistius Petro est, chez Denys d'Halicarnasse, la personnalisation peut-être arbitraire, et les Gaulois du sac qui, entrant dans Rome au début du iv^e siècle, tâtent la barbe des *senes consulares triumphalesque*, assis « comme des statues » dans l'*atrium* de leurs maisons, et finale-

ment les massacrent... Un Papirius est mentionné par la tradition comme type de ces vieillards, s'offrant aux Gaulois par une sorte de sacrifice de *devotio* ; mais un Papirius est déjà cité comme le premier *rex sacrorum* institué après le départ des Tarquins. Reprenant une partie des observations déjà faites dans la *Rev. hist. de droit fr. et étr.* de 1955, l'on a formé avec plus de précision l'hypothèse que les sociétés latines avaient connu, vers la fin du VI^e siècle, un système d'autorité de ce genre, dont les porteurs, d'âge mûr, réunissaient pouvoirs militaires et prérogatives rituelles (voir la « plaque de Vellétri »), que l'autorité de ces notables était acceptée par des jeunes gens à travers des rites positifs d'obédience, et que des rébellions avaient périodiquement ébranlé cette hiérarchie originale, à l'intérieur même des sociétés en cause. Les Gaulois impertinents du sac prennent la place, non par hasard, de Sextus, et de ses compagnons « hors-la-loi », leurs gestes signifiant une semblable rupture d'obédience.

L'étude se serait prolongée logiquement en une recherche sur le rapport entre les Papirii et l'institution consulaire, si les textes, trop rares, l'avaient permis. Mais l'on est revenu à ce problème par un autre chemin, à mesure que l'on tentait d'éclaircir la nature du pouvoir mis sous le nom du « roi » Porsenna.

Les recherches récentes sur cette « guerre de Porsenna » en forme de « siège » de Rome, par les rives tibérines, ont été utilisées (celles d'A. Alföldi ; des remarques aussi de R. Bloch), non exactement pour remettre en cause l'historicité de l'épisode et de sa date, ni ratifier la réalité, admise par certains, d'une occupation de Rome que la tradition aurait travestie sous le thème d'une levée volontaire du siège ; mais pour juger, d'une part du rapport de cette entreprise de Porsenna avec les exigences des Tarquins (d'abord de leur restauration, puis de la restitution de leurs « biens » ?), d'autre part de la nature de l'opposition entre le camp de Porsenna et ses prétendus « mercenaires » et le rôle des jeunes gens qui lui sont, soit livrés en otages, soit envoyés en vue d'un « tyrannicide ».

Les épisodes classiques, même interprétés de façon typologique, et non personnel, nous restent en partie énigmatiques. On avait déjà étudié à part les possibles origines (plus « volsques » d'ailleurs que latines) du geste de Mucius Scaevola, brûlant sa main sur un autel, préparé en fait pour un sacrifice du roi Porsenna lui-même ! (*sic* : voir dans la *Rev. hist. de droit fr. et étr.* de 1964). On a dû insister sur la signification, et du groupe de 300 jeunes assermentés que Mucius représente (phénomène fort peu « gentilice »), et de la poussée systématique sur la rive droite du Tibre que jalonnaient d'étranges *arae Muciae* ; en un territoire où, au V^e siècle, paraissent surtout implantés les Fabii.

A travers le thème archéologique de la « statue » de Cloelia (ou Valéria), est restitué le culte d'une patronne divine qui nous a paru avoir été hono-

rée surtout par des groupes de jeunes gens entraînés à l'équitation. Il nous a semblé difficile de séparer ces motifs du souvenir que les antiquaires romains conservaient d'une « Vestale Taracia » qui aurait légué au peuple romain l'extrémité du Champ de Mars. Outre les réflexions que suggère la confusion entre ce nom et celui d'une Tarquinia (qui le remplace chez Plutarque), nous avons supposé une relation entre cette vierge singulière et la figure féminine, au type minervien, vers laquelle se dirigent des jeunes gens, menant chacun son cheval, sur la fresque de la « Tomba del Barone » de Tarquinies. Bref, l'on retrouverait encore de ce côté le souvenir d'une authentique institution hippique de la Rome des Tarquins, et l'indice de sa transformation par les Romains émancipés sous Poplicola, ou plutôt de sa « concurrence » avec des institutions similaires sabines ou latines. N'y eut-il pas des *Taracini* ?

De toute façon, l'on a été obligé de réfléchir sur ce « roi » Porsenna, figure à la fois prestigieuse et obscure, difficile à reconnaître parmi ses *legati* ou officiers — comme le prouvait l'erreur de Mucius Scaevola, — pratiquement représenté par ce collègue, dont les titulaires sont des vainqueurs de course ou des triomphateurs (?), et à bien regarder, sont peut-être chargés de porter les *insignes* et *costumes* de Porsenna. Règne singulier, par « représentation », non inconcevable peut-être dans le cadre d'une conception magique des insignes, très sensible aussi à l'origine des symboles consulaires.

Mais le critère qui a paru le plus sûr pour déterminer les structures étrusco-latines de la guerre de Porsenna, par comparaison avec celles des Tarquins, on l'a trouvé dans l'analyse des récits sur la campagne d'Aricie, épisode où aurait péri le fils de Porsenna Aruns. Les recherches de M. A. Alföldi sur les Chroniques cumaines ont rendu une valeur nouvelle et impressionnante à ce que la tradition romaine nous dit des relations du dernier Tarquin avec le tyran Aristodème de Cumes — chez lequel il allait se réfugier et mourir — et de l'entreprise de celui-ci pour arrêter sous les murs d'Aricie l'offensive d'Aruns.

De la tradition, en apparence secondaire, des Etrusques d'Aruns blessés à Aricie, et ramenés et sauvés à Rome, puis établis au *vicus Tuscus*, l'on a cru pouvoir tirer diverses conclusions : d'une part, le chemin qu'auraient suivi les attelages ramenant à Rome ces blessés, tout aussitôt confiés à des *hospites*, correspond singulièrement, en sens inverse, à la route de pèlerinage que fréquentaient les Romains le jour commun de la fête de Diane sur l'Aventin et à Aricie ; d'autre part, l'analyse des variantes romaines sur l'origine, de toute façon sentie comme étrusque, de la population originale d'artisans du *vicus Tuscus*, amène logiquement à conclure que les « blessés d'Aricie » se confondirent avec ces Vulciens — colonie qui ne demandait qu'à survivre aux Tarquins — et que peut-être, à l'origine de ce récit, il y avait

eu le souvenir, vague mais intéressant, d'une influence des cultes de Vulci — comme à Préneste — sur la religion d'Aricie.

Plus généralement, ces détails ont mené à étudier de plus près qu'il n'est fait d'ordinaire, dans les dernières leçons du cours, les clivages sociaux et religieux du Latium que décèlent les épisodes qui suivent la chute des Tarquins (phénomène commencé au Latium et qui aurait rebondi à Rome), et en particulier la bataille dite du Lac Régille. Ce ne peut être un hasard si le Superbe, avant sa chute, a durement éliminé en Turnus Herdonius, *homme d'Aricie*, un chef populaire. La forme cruelle, mais très rituelle, donnée au supplice de ce champion, — précipité dans une source et sous une claie ! — ne prétendait-elle pas punir et discréditer aux yeux des Latins le type d'auto-rité inspirée par le génie d'une source qui paraît, dans l'ancienne Aricie, s'être exprimé dans le nom même d'un *Egerius* ?

Bref, vue à travers l'épisode d'Aricie, l'entreprise de Porsenna, ou de son fils Aruns, fait plus que se séparer de l'essai de « restauration » des Tarquins à Rome ; elle semble viser à défendre et sauver au Latium justement les structures que l'accord entre le dernier Tarquin et les chefs latins oligarques du type de Mamilius de Tusculum menaçait d'étouffement. Des princes et des soldats étrusques se seraient-ils à ce point intéressés à cette cause si, dans son armature religieuse au moins, elle n'avait été *étrusco-latine* à sa manière ?

Ces dernières enquêtes annonçaient et préparaient l'étude d'ensemble sur les structures sociales du Latium vers l'an 500, qu'on s'est proposé de choisir comme sujet de cours pour l'année 1970-1971.

*
**

Le cours du *jeudi* (14 leçons) abordait, pour une première partie (la suite étant réservée au cours de l'année suivante), un sujet complexe, ayant d'abord pour centre le problème juif : *Les problèmes politiques et religieux de l'Orient romain de Néron à Hadrien*. On a conduit l'enquête jusqu'à l'assassinat de Domitien, et, la Guerre Juive étant, pour cette période, l'épisode essentiel, l'on a examiné minutieusement, dans les premières leçons, les antécédents et motifs de ce conflit, dans le régime de la domination impériale en Judée d'une part, d'autre part dans la nature des relations entre judaïsme et hellénisme autour d'Alexandrie. On s'est servi des progrès que les plus récentes éditions ont apportés dans la connaissance des textes essentiels à cette enquête, les œuvres de Flavius Josèphe — son *Contre Apion* autant que sa *Guerre juive*, — le récit par Philon lui-même de son *Ambassade auprès de Caligula* ; enfin le recueil des textes papyrologiques faisant l'apologie des Grecs alexan-

drins condamnés par les empereurs à l'occasion de leurs conflits avec la communauté juive locale : les *Acta martyrum Alexandrinorum* (éd. Musurillo), qui posent tant de problèmes, de forme comme de fond.

Formes du gouvernement romain avant 66 ap. J.-C. dans la province « procuratorienne » de Judée ; régime plus ou moins privilégié accordé, surtout à Césarée, aux communautés urbaines dites d'Hellènes — apparemment des Syriens de langue grecque — ; statut réservé à Jérusalem même ? — On a étudié chacun des aspects de ces problèmes. L'inscription de Ponce-Pilate retrouvée à Césarée, sans conséquence directe pour l'histoire du christianisme, n'atteste chez ce fonctionnaire (désigné comme *praefectus*, semble-t-il, plutôt que comme *procurator*) qu'un geste de consécration d'un édifice mis sous le nom de Tibère : ce *Tibereum* n'était pas plus un « temple de Tibère » que, dans la même ville, tel édifice construit par Hérode sous le nom d'un *Agrippeum* ne pouvait servir à un culte positif du collaborateur d'Auguste. On peut être sûr seulement que les « Hellènes » de Césarée se servaient de ces fondations pour des adulations que les Juifs ressentaient comme provocatrices. En tout cas, quoique, sous le gouvernement de Ponce-Pilate, de premiers incidents se soient produits entre soldats romains et Juifs de Jérusalem, il n'est guère possible de présenter ce procurateur, assurément zélé à l'égard de Tibère, comme ayant mené en Judée une politique hostile au judaïsme, et sous l'inspiration de l'empereur ! Les brimades, quand elles commencent, résultent clairement d'un rapprochement des intérêts entre les Hellènes de Césarée et les tendances hellénisantes d'un prince : successivement Caligula et Néron.

L'on a même eu l'occasion, sans prétendre forcer le paradoxe, de montrer l'aspect souvent pacifique du contact entre garnisons romaines (généralement des « auxiliaires », mais les centurions sont des Italiens) et Juifs. Il est vrai que les remarques déjà faites en ce sens par E. Renan, à propos de la tendance de saint Luc en plusieurs passages des *Actes des Apôtres*, s'appliquent au premier prosélytisme chrétien, non exactement à celui des Juifs.

La plus grande attention, en ces premières leçons, a été donnée au développement des troubles d'Alexandrie dans la génération antérieure à celle de la Guerre Juive. On s'est posé notamment cette question : le *Serapeum* d'Alexandrie, qui allait jouer un si grand rôle en 69-70 au profit de Vespasien, et tenter — à notre avis (d'après les études que nous avons faites dans notre récent ouvrage *Basiléia*) — d'arbitrer le tragique conflit religieux de l'Orient par la propagande d'une Royauté à investiture religieuse, accordée expressément, et peut-être périlleusement, à une des tendances de l'autocratie impériale romaine, — a-t-il joué un rôle derrière ces violents incidents anti-sémites ? A-t-il, par exemple, encouragé les Hellènes de la tendance d'Apion ? — Quelques indices le laisseraient supposer : p. ex., mais pour le règne de Trajan seulement, le récit du prodige de la statuette de Sérapis au cours

d'une audience du tribunal impérial, prétendûment « rempli de Juifs ». Cependant le fragment des *Acta mart. Alex.* où le célèbre préfet Flaccus est évoqué comme ayant une curieuse entrevue avec des chefs grecs, à l'intérieur même du Sérapeum, est d'une exploitation incertaine, et l'on sait que ce fonctionnaire déçut aussi les Grecs et Caligula.

L'important, à Alexandrie — et dans les influences de culture qui, à partir de là, pénètrent jusqu'à Rome et à la cour impériale, — paraît avoir été, d'Apion à Chaerémon, l'élaboration d'un hellénisme hostile aux traditions juives à proportion de ce qu'il accordait aux traditions proprement égyptiennes, interprétées en général à partir de Manéthon. Or, cette reviviscence des choses égyptiennes, à travers même la façade stoïcienne d'un Chaerémon, est un phénomène notoire, et il est frappant que les deux Césars qui ont rompu la tradition quasi projuive du premier Principat aient eu, jusqu'à la folie, le goût de l'Égypte.

Aussi a-t-on particulièrement recherché le chemin de ces propagandes, et, quand il se pouvait, la personnalité des intermédiaires. Reprenant des observations déjà faites sur les débuts de la dévotion au « Colosse de Memnon » près de Thèbes, considéré comme donnant, sous le premier rayon du soleil à son lever, un « oracle » solaire, l'on a défendu l'idée que, sous Néron, Ti. Claudius Balbillus en fut le principal propagandiste, durant sa préfecture d'Égypte, et que ces secrets gréco-égyptiens, tenant de la magie et de l'astrologie, avaient été utilisés systématiquement par ce personnage pour inoculer à Néron son pseudo-hellénisme, en fait une manie « royale ». Le rôle insistant, à moitié historique seulement, que la tradition, résumée par Josèphe dans le *Contre Apion*, attribuait à un scribe et devin Aménophis, homonyme du pharaon Aménophis III, comme inspirateur des mesures de ce roi contre les Juifs alors établis en Égypte, expliquerait particulièrement le rôle dont Balbillus se chargeait auprès de Néron ; il y a extraordinaire similitude du thème superstitieux ; la présence d'« impurs » empêche le Roi de communiquer avec les dieux : comp. la manière dont Néron fait exclure Paetus Thræsea à la veille de sa rencontre, toute « royale » et religieuse, avec Tiridate d'Arménie, etc. — Une réponse positive dépendrait naturellement des égyptologues : où en était en Égypte même, vers 60 ap. J.-C., la réputation d'Aménophis comme devin surnaturel, la circulation des écrits apocryphes qui lui étaient attribués ?

On a constaté que seule cette propagande gréco-égyptienne spécifique pouvait rendre compte, tour à tour chez Caligula et chez Néron, de l'idée fixe qui allait rendre la Guerre Juive inévitable, qu'ils devaient exiger des Juifs, et à Jérusalem même, l'adoration de leur statue... Car de cette tendance aussi est issue la prétention, probablement diffusée par le même Balbillus en Orient (on s'est servi, avec précaution, des passages de l'*Apoca-*

lypse johannique sur la 2^e Bête) de pousser le culte positif des empereurs jusqu'à un usage charlatanesque de leurs images.

Prolongeant les recherches exposées dans notre *Basiléia*, sur les courants marginaux dont la même propagande a pu se servir, en Palestine même, pour briser, par de prétendues preuves historiques, l'intransigeant refus des Juifs d'accepter l'idolâtrie des images impériales — problème des « Jotapiens » (?), prétendus héritiers d'une magie juive censée supérieure à celle de Moïse (?) et mise au service du Pharaon, etc. — l'on a été frappé, en étudiant le détail même de la Guerre Juive et l'état-major dont Vespasien s'est entouré, d'abord des attaches dans la colonie d'Héliopolis de Syrie : un Antonius Naso, connu à la fois par une inscription de Baalbek et par des passages de Tacite ; un Nicanor, énigmatique négociateur, à Jotapata (*sic*), entre Vespasien et Flavius Josèphe ; un Velius Rufus qui devait avoir, deux ans après la prise de Jérusalem, la mission de capturer le roi de Commagène Antiochus IV, brusquement détrôné, — et ses deux fils, réfugiés auprès du roi des Parthes. On croit voir s'esquisser une première fois, entre l'empereur romain et les dieux syriens d'Héliopolis, et par l'intermédiaire de soldats, sous des étendards presque communs, le pacte qui devait jouer si fort au temps de Septime-Sévère.

Les dernières leçons du cours, ramenant l'enquête vers la capitale, ont cherché à définir les conséquences à Rome de l'issue de la Guerre Juive, c'est-à-dire du nouveau statut fait aux Juifs, en Judée surtout. Ce que nous savons, par exemple, de l'institution par les Flaviens du *fiscus Judaicus*, c'est-à-dire de l'obligation imposée à tous les Juifs de payer au profit du Capitole de Rome l'équivalent du « didrachme » qu'ils avaient jusqu'alors acheminé vers le Temple de Jérusalem, aide, à notre avis, à comprendre certains aspects provocants de la politique religieuse de Domitien, notamment sa dévotion à un *Jupiter Tonans* que, en fait, il prétendait incarner (d'où notre hypothèse que la clause, souvent discutée, de l'épigramme XI, 94 de Martial contre un « poète circoncis » — *iura per Anchialum* — évoque avec insolence le *cognomen* d'un de ces procurateurs du *fiscus Judaicus* qui se chargeaient de grossières vérifications). Un minimum de parallélisme s'est établi, vers la fin du régime flavien, entre l'opposition stoïcienne et l'inévitable rancune juive, l'une et l'autre dénonçant la sacrilège usurpation du despote.

Il était nécessaire, mais difficile, à la fin de ces enquêtes, de mesurer les conséquences, à Rome, du pacte initial conclu entre Vespasien et les prêtres du *Serapeum* d'Alexandrie. Car, sous Titus notamment, et en fonction de sa liaison avec la reine Bérénice, les principales outrances antijuives ont dû se modérer. Mais, pour l'essentiel, les avantages que la propagande isiaque a

manifestement reçus, les chances dont elle a disposé ont évidemment dépendu des accords d'abord conclus en Orient, et qui assurément ne visaient d'abord que les problèmes orientaux.

PUBLICATIONS

Le professeur a publié les études suivantes dans des périodiques :

— *Infirmes, blessés de guerre et marques corporelles dans l'ancienne Rome : à propos de l'exclusion des Volsques aux « ludi Romani »* (*Revue des Etudes latines*, 1969).

— « *Adlectio Italica* » : à propos de certaines formes du « *ius Italicum* » en Espagne au temps de Trajan (*Revue des Etudes anciennes*, 1969, n^{os} 1-2).

— *Le « populus » et la « plebs » et leurs encadrements respectifs dans la première moitié du V^e siècle av. J.-C.* (*Revue Historique*, 1^{er} fasc. 1970).

— *La ligne pomériale et les catégories sociales de la Rome primitive* (*Revue historique de droit français et étranger*, premier numéro de 1970).

— *Les rites anciens de « lustratio populi » et les attributs « triomphaux » des censeurs* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome*, 1970).

— *Les chevaliers romains et les grains de Cérès* (*Annales*, deuxième numéro de 1970).

— *Mégalès ou Attus Navius ? — à propos du « ritus comitalis » étrusque et des symboles du Comitium romain* (*Mélanges Macqueron*, 1970).

Le professeur a participé, avec MM. LEGLAY, PFLAUM et WUILLEUMIER, à la rédaction de *L'Année épigraphique 1968*, à paraître à l'automne de 1970.

Il a été élu, le 13 février 1970, membre correspondant de l'« Akademie der Wissenschaften und der Literatur » de Mayence, en remplacement de M. André PIGANIOL.